

Information aux usagers particuliers de l'électricité et du gaz

Votre énergie plus chère en 2007 ?

Dites non ! Parlez-en à vos élus locaux !

Madame, Monsieur,

Que vous soyez clients des Entreprises EDF et/ou Gaz de France ou d'une Régie Municipale de Distribution, nous tenons à vous informer que nous nous opposons à l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz à la concurrence prévue en 2007 par le gouvernement. Nous vous disons ici pourquoi.

Un petit retour en arrière s'impose pour comprendre la situation.

Un retour d'expérience riche d'enseignements.

L'ouverture du marché de l'électricité et du gaz a commencé en France en 1999. Ce sont d'abord les gros consommateurs industriels tels que Rhodia, Arkéma, Air Liquide, etc. qui sont devenus éligibles. C'est à dire qu'ils ont pu quitter l'opérateur historique EDF pour acheter leur électricité chez le fournisseur de leur choix. Pour cela, ils ont dû renoncer au tarif régulé de l'électricité pour négocier avec leur nouveau fournisseur un prix, celui du marché.

Ces grands industriels, coutumiers du chantage à l'emploi, trouvaient alors que la libéralisation du marché n'allait pas assez vite et menaçaient de délocaliser leurs usines de production.

*A l'époque, leur raisonnement pouvait sembler économiquement pertinent puisque les prix étaient alors inférieurs au tarif régulé par l'Etat. Mais un renversement de tendance a fait que **les prix de l'électricité et du gaz se sont mis à augmenter, au point de devenir beaucoup plus chers que les tarifs régulés (une étude récente annonce 66% de plus)**. Alors ces mêmes industriels ont à nouveau agité la menace sur l'emploi pour obtenir la possibilité de contractualiser avec les opérateurs et faire ainsi baisser leurs prix d'achat de l'électricité. Un accord entre les industriels et le gouvernement a été conclu le 15 mai dernier pour répondre à cette menace. Ca ne s'appelle pas tarif régulé mais ça y ressemble !*

*Le 1^{er} juillet 2004, le marché a été ouvert aux professionnels et aux entreprises. Les moins prudents, pour diverses raisons, ont souhaité quitter EDF et/ou Gaz de France et les tarifs régulés pour aller à la concurrence. **Même cause, même effet : Les prix de l'électricité et du gaz ont fortement augmenté alors que les tarifs régulés sont restés stables, voire ont continué de baisser en euros constants.***

Les patrons de PME/PMI avaient juste oublié un "détail" : Lorsqu'on quitte les tarifs régulés pour les prix de la concurrence, il est alors impossible de faire le chemin inverse. L'Etat a donc décidé de jouer les médiateurs entre les principaux producteurs d'électricité (EDF, Gaz de France, Electrabel, SNET,...) et leurs clients industriels.

... / ...

A ce petit jeu, il faudra bien que quelqu'un paie ! Il y a fort à parier que ce seront les clients particuliers - **vous, Madame, Monsieur** - qui seront les victimes des ententes entre les lobbies et les plus puissants.

Compte tenu de ces expériences passées, en France comme à l'Etranger, plus personne ne croit à la vertu de l'ouverture du marché de l'électricité pour faire baisser les prix sans risque. Plus personne ou presque!

Les divers rapports qui sont parus sur l'ouverture des marchés en Europe comme en France, soulignent tous, la difficulté de cette ouverture et confirment la hausse significative des prix de l'énergie qui sont constatés dans les pays membres. **L'électricité et le Gaz ne sont pas des produits comme les autres, ce sont des produits de première nécessité avec une particularité pour l'électricité, elle ne se stocke pas !**

Enfin, il est incompréhensible que le choix de la politique énergétique française s'appuyant sur près de 80 % de l'électricité produite par les centrales nucléaires pour faire baisser les coûts ne soit plus au bénéfice des consommateurs mais uniquement des actionnaires d'EDF.

Pourtant nos gouvernants, qui ne sont pas à un passage en force près, ont décidé que l'ouverture totale du marché se fera bien en juillet 2007. Obéissance européenne oblige. Le 4 mai dernier le Conseil Supérieur de l'Electricité et du Gaz (CSEG) a mis en place un groupe de travail pour préparer cette échéance.

La CFDT a mené des travaux sur le bilan de la libéralisation des marchés qui en montre les effets pervers : hausse des prix, pertes massives d'emplois, réorganisations des entreprises du secteur, menaces de délocalisations des entreprises, etc.

La CFDT demande qu'un véritable bilan, objectif et transparent, soit établi et rendu public avant le passage à l'étape du 1^{er} juillet 2007. Elle affirme que ce sont les clients particuliers qui feront les frais de cette libéralisation

C'est pour cela que la CFDT demande un moratoire sur l'ouverture du marché de l'électricité.

La FCE-CFDT vous alerte sur les dangers de ce qui pourrait se passer pour vous si le Parlement vote l'ouverture totale du marché de l'électricité et du gaz. Nous agissons auprès des élus pour qu'eux aussi les comprennent.

Nous vous invitons à en faire autant, avec nous ou avec votre association de consommateurs. Sachez aussi qu'au sein même de l'UMP, du Parti Socialiste, du Parti Communiste, beaucoup de députés soutiennent notre analyse et notre combat contre l'ouverture des marchés aux particuliers. Il en est de même avec les associations de consommateurs.

Cette ouverture, si elle se réalisait, aurait pour conséquence immédiate des hausses des tarifs.

**Réagissez et faites entendre votre voix,
interpellez vos élus locaux!**

FCE-CFDT : Fédération Chimie-Energie

